

# Les nouvelles du verger

Bade-Wurtemberg -  
Haut-Rhin - Nord-  
Ouest de la Suisse

N°6 - Janvier 2007



*Nous vous souhaitons une très belle nouvelle  
année et une longue vie aux vergers !*



Jeune Chevêche (photo: H. Schudel)

Une nouvelle année débute et la fin du programme INTERREG actuel approche.

C'est le temps des bilans et il faut prendre en compte les possibilités de poursuite des mesures mises en place. Vous trouverez une rétrospective du projet actuel en page 3.

La mission rapace de la LPO Nationale a édité un cahier technique sur la Chouette chevêche. Une synthèse de ses préconisations est présentée page 2.

Deux nouveautés apparaissent dans cette édition. À la place de la traditionnelle présentation des régions, nous vous parlerons des vergers et de leurs origines, ainsi qu'un glossaire.

Par ailleurs, nous souhaiterions vous présenter plus en détail les parcelles louées ou achetées dans le cadre du projet et les actions d'entretien et de valorisation mises en œuvre, et plus spécifiquement le verger loué à Gundelfingen (Nord de Fribourg en Brisgau) en page 4.

## Sommaire

Editorial	1
Glossaire du verger	2
La Chevêche en 11 pages	2
Rétrospective du Projet 2000 - 2006	3
Location de terrains: l'exemple de Gundelfingen (D)	4



Cormier (photo: H. Schudel)

# Glossaire du verger

## Prés-verger:

Cette terminologie vient de „culture du fruit sur prairie“ qui découle et désigne la forme traditionnelle culturelle de l'exploitation du fruit. L'important est l'utilisation multiple des parcelles : culture des fruits, utilisation du foin et pâture des bêtes. Ces parcelles servent parfois également à l'apiculture et au maraîchage. L'espacement des arbres va de 12m à 15m ce qui représente un nombre de 40 à 60 arbres par hectare.

## Verger

Forme traditionnelle de culture du fruit (traditionnellement en haute-tige)

## Verger intensif (basse-tige)

Culture intensive du fruit avec plantation de basses-tiges en mono-culture. Le nombre d'arbres par hectare peut avoisiner les 3000 arbres.



Prés-verger (photo: H. Schudel)

## *La Chevêche en 11 pages !*



Le nouveau cahier technique de la Mission rapace de la LPO France est arrivé. L'objectif de ce document est de faire connaître un rapace menacé et les moyens à mettre en œuvre pour le protéger. Le cahier 2006 concerne la Chouette de nos vergers : la Chevêche d'Athena dont la population est menacée dans nos régions.

Malgré sa grande capacité d'adaptation, les remembrements successifs, l'urbanisation, la contamination des sols, l'appauvrissement du nombre de proie et leur contamination, la disparition des vieux arbres, la destruction de vergers etc. ont eu raison de bon nombre d'individus.

11 fiches expliquent les besoins de la Chouette chevêche, comment il nous est possible de l'observer sans la déranger, et surtout quelles sont les précautions à prendre pour assurer le suivi de cette espèce. Les conseils vont de la période de prospection au tableau de suivi à utiliser en passant par la méthode de repasse à employer avec parcimonie. La Mission rapace va plus loin et propose des mesures simples à mettre en place pour soutenir les populations locales et préserver les biotopes menacés.

### **Que faire pour la Chevêche ?**

Vous pouvez obtenir des plans pour recycler vos caisses à vins, vos vieilles planches etc. et les transformer en nichoirs. Ils expliquent également comment les installer pour limiter la mortalité des jeunes lors de leurs premières sorties, ou comment réduire les cavités naturelles pour limiter la prédation.

Par ailleurs, vous pouvez replanter, entretenir des vergers, maintenir les arbres creux et les saules têtards pour éviter leur disparition.

Et pour aller encore un peu plus loin, privilégiez dans vos achats les produits locaux issus des vergers hautes-tiges, acheter les fruits directement chez l'arboriculteur, favoriser autant que possible les produits issus de l'agriculture biologique pour limiter les intrants et favoriser une démarche plus écologique.

Le cahier technique est disponible sur simple demande auprès de la mission rapace (Renaud NADAL : [rapaces@lpo.fr](mailto:rapaces@lpo.fr) ou au 01 53 58 58 37).

## Rétrospective du projet Suisse 2000 - 2006

Tout a commencé avec une forte implication de deux protecteurs allemands de la Chouette chevêche : Franz PREISS et Christian STANGE. Le groupe Chevêche Suisse a cherché à établir des contacts au-delà de ses frontières dès 2000 afin de favoriser le retour de cette espèce sur le Canton de Bâle et de l'Aargau. Peu de temps après, les responsables alsaciens ont été intégrés à ce qui formera par la suite le groupe trinational de protection de la Chevêche, destiné à faire le lien entre les populations relictuelles alsaciennes et les populations allemandes, et favoriser ainsi son retour en Suisse.

De cette première collaboration est né un projet trinational de 2 ans et demi pour la Conservation des vergers et de la biodiversité associée, porté par la Ligue pour la Protection des Oiseaux - Alsace (LPO), initié avec le Schweizer Vogelschutz / birdlife Schweiz (SVS) et le NABU Bade-Wurtemberg. Les priorités étaient la protection de la Chouette chevêche et des espèces inféodées aux vergers ; la préservation et la plantation de prés-vergers ; la commercialisation de produits à valeur ajoutée issus des vergers haute-tige pour favoriser le maintien des vergers et leur rentabilité au sein d'une exploitation agricole.

La population du Sud du Bade-Wurtemberg s'est considérablement accrue. Un des grands succès est la nidification de 6 couples de Chevêches dans des nichoirs sécurisés. Les populations de Huppes fasciées atteignent en 2006, 70 couples et 370 jeunes. Le Rougequeue à front blanc, le Torcol fourmilier, le Loir et le Léopard des souches (ou Léopard agile) profitent également des mesures mises en place.



Plantation à Magstatt-le-Bas (photo: G. HERZOG)

En parallèle, des mesures de gestion et de valorisation des prés-vergers ont été mises en place : ensemencement de prairies fleuries, fauche alternée pour valoriser les friches et plantations de plus de 1000 arbres fruitiers.

En 2005, en France, à Magstatt-le-bas et Hotlzwihir, 2 ha ont été replantés ; En 2006, 3 ha à Stetten ont été préparés à la plantation et deux autres parcelles de 10 ha et 40 ares à Wittenheim et Luemschwiller devraient être prises en compte au printemps 2007.

En Allemagne, 4 ha ont été valorisés et/ou achetés dans la Région de Lörrach (Tanenkirch, Salbach und Blansingen) et dans la Région de Sasbach (Sasbach, Endingen et Königsschauffhausen).

En Suisse, les projets ont pu s'étendre sur le territoire du Canton de Bâle (Région de Biel/Benken, Ettingen, Therwil). Lukas MERKELBACH assure le suivi de ce secteur depuis bientôt deux ans.

La commercialisation des produits Bio-Haute-tige du Fricktal (Suisse) continue et le panel de produits a pu croître chaque année. Une nouveauté en 2006 ! Deux nouveaux produits issus des vergers haute-tige du Kaiserstuhl ont été produits: des cerises séchées et du jus de cerise qui ont été très bien accueillis.

Le travail de communication joue un rôle important : un livre pour enfant a été édité au cours de ces deux dernières années « La famille Chevêche » et 10 excursions trinationales ont été proposées chaque année. Des articles de presse et des panneaux de communication installés sur les parcelles gérées, ont suscités l'intérêt des propriétaires de vergers qui signale depuis la présence de « leur » Chevêche et se renseigne sur les possibilités de valorisation de leurs vergers.

Un grand merci à tous les généreux donateurs et aux nombreux bénévoles sans qui nous n'aurions pas atteint ces résultats.

# Valorisation de parcelles : l'exemple du verger de Gundelfingen en Allemagne

Le groupe de l'association allemande « Naturschutz Bund » de Fribourg en Brisgau a pris en charge un verger abandonné de 22 ares depuis 2005 et a comme objectif de maintenir ce biotope pour préserver et favoriser les espèces typiques des vergers.

Avec l'aide des financements européens, plusieurs projets de valorisation et d'entretien tels que la plantation de vergers haute-tige, une double fauche de la prairie et limitation des plantes invasives (La Ronce, L'Eglantier ou La Verge d'or (Solidage) ont pu voir le jour en 2006. Par ailleurs, des nichoirs à Chouettes chevêches, à Huppées fasciées, etc. ont été installés et des amas de bois constituent au-



La récolte de pommes effectuée le 7 octobre 2006 a réuni 40 personnes et a été particulièrement fructueuse. Tous les bénévoles et membres du groupe jeune du NABU (NAJU) se sont retrouvés autour d'un feu et de grillades pour fêter cette réussite.

Les deux tonnes de pommes non-traitées ont été amenées à la cave St Catherine de Schaffhausen | Kaiserstuhl pour être transformées en jus. Cette cave participe avec le groupe local sous la responsabilité de Engelbert MAYER au programme de préservation des vergers.

## Nous remercions tout particulièrement les donateurs :

- Dr. Bertold Suhner Stiftung BSS (CH)
- Bezirksstelle für Naturschutz und Landschaftspflege (BNL) (D)
- Fondation Jeanne Lovioz (CH)
- Fonds Landschaft Schweiz FLS (CH)
- Deutsche Umwelthilfe (DUH) e.V (D)
- Stiftung für Trinationalen Umweltschutz TRINUM (D)
- Gemeinde Ihringen (D)
- Gemeinde Edingen (D)
- Veolia Environnement (F)
- Göhner-Stiftung (CH)
- Lotteriefonds des Kantons BaselLand (CH)
- Erlenmeyer Stiftung (CH)
- Mava-Stiftung (CH)
- Migros Kulturprozent Schweiz (CH)
- Regio Basiliensis (CH)
- Singenberg-Stiftung (CH)
- S. Gysel-Stiftung für Natur- und Vogelschutz (CH)
- Stiftung Temperatio (CH)
- Bernd Thies-Stiftung (CH)
- BD Kanton AG | Abt. Landschaft u. Gewässer (CH)

*Auteurs:*  
Françoise Schmit  
Sophie Schmitt  
NABU Gruppe Freiburg

### *Contact:*

Programme de Conservation des vergers et de la biodiversité associée  
Sophie Schmitt  
8 rue Adèle RITON F-67000 STRASBOURG  
Tel: 0033 88 22 07; email: alsace.inter@lpo.fr



**Ce projet est cofinancé par l'Union Européenne**  
**Dieses Projekt wird von der Europäischen Union kofinanziert**  
(Programme INTERREG – Fonds européen de développement régional)  
(INTERREG-Programm – Europäischer Fonds für regionale Entwicklung)



**SCHWEIZERISCHE  
EIDGENOSSENSCHAFT**  
gefördert durch Finanz-  
hilfen des Schweizer  
Bundes